

W
De Louis
Berger
et de
marie
Caron



l'an 1791 le 11 le tiers le decup des mois de mars à été célébrée dans les

l'an mille sept cent quatre vingt onze le sept du mois d'avril apres
la publication des boms des futur mariage entre Louis Berger fils
majeur de Charles Bergeret de fave marie fille laboureur d'Angast,
et marie Caron fille majeure de fave pierre Caron et de marie Boillarges
jeune de Roi son Beausire d'autre part, tous les deux de cette paroisse,
faite en cette église au prêtre d'Almesse paroissiale le treize, le vingt,
et le vingt et un du mois de février, sans qu'il y ait trouvé aucun empêchement
ni opposition, je soussigné prêtre curé de cette paroisse, ai bénit en cette église le
mutuel consentement de mariage des sus dites parties, et leurs ay donné la
Bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église.
J'ay pris et consentant Charles Berger pere de l'époux Charles
Roi Beausire de l'épouse Jeanne, Charles Roi demis Berger
Jean Berger et autres qui n'ont sensi que de ce introyette moquer
curé d'oreille